



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 06717

Numéro SIREN : 479 766 842

Nom ou dénomination : CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2017 sous le numéro de dépôt 26780



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site Internet : www.kpmg.fr

Capgemini Technology Services S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Capgemini Technology Services S.A.S.

5-7 rue Frédéric Clavel - 92150 Suresnes

Ce rapport contient 34 pages

Référence : FQ-172-010

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Capgemini Technology Services S.A.S.

Siège social : 5-7 rue Frédéric Clavel - 92150 Suresnes
Capital social : € 5 156 179

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Capgemini Technology Services, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note B.1 « Immobilisations incorporelles - Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose un changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement n°2015-06 de l'ANC.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note B.1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation de la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

La note B.8 « Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la comptabilisation des coûts liés aux prestations à long terme et des pertes à terminaison sur contrats. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

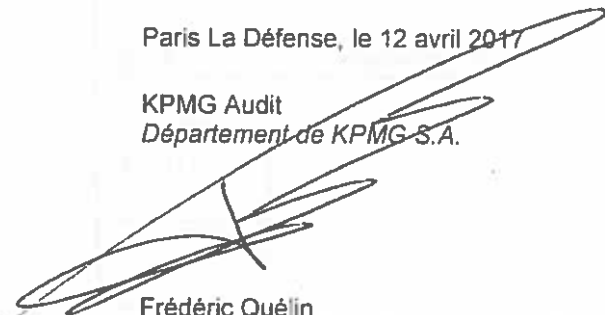
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 12 avril 2017

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Frédéric Quélin
Associé

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

Bilan actif (en milliers d'euros)

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	128	128		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 873	5 367	1 506	810
Fonds commercial	34 201	1 678	32 523	49 621
Autres immobilisations incorporelles	19 251	2 153	17 098	0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7		7	7
Constructions	85	50	35	38
Installations techniques, mat. et outillage	33	20	13	10
Autres immobilisations corporelles	36 159	27 196	8 963	8 432
Immobilisations en cours	3 126		3 126	134
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	48		48	48
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	13 226		13 226	10 961
Autres immobilisations financières	2 409		2 409	2 079
ACTIF IMMOBILISE	115 545	36 593	78 952	72 139
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	8 451		8 451	5 046
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	2 157		2 157	2 925
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	448 086	132	447 954	370 862
Autres créances	151 784	12	151 772	119 266
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 716		10 716	8 043
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 616		1 616	247
ACTIF CIRCULANT	622 810	144	622 667	506 388
Ecart de conversion actif	38		38	49
TOTAL GENERAL	738 394	36 737	701 657	578 576

Bilan passif (en milliers d'euros)

Rubriques	Exercice 2016	Exercice 2015
Capital social ou individuel (dont versé : 5 156)	5 156	5 118
Primes d'émission, de fusion, d'apport	55 163	54 443
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 038	2 038
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 304	1 850
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	27 034	23 379
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		300
CAPITAUX PROPRES	90 695	87 129
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	7 738	6 189
Provisions pour charges	52 924	42 140
PROVISIONS	60 663	48 329
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		510
Emprunts et dettes financières divers	9 184	12 273
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 177	2 921
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 827	86 361
Dettes fiscales et sociales	247 941	220 198
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 153	3 057
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	139 997	117 788
DETTES	550 280	443 106
Ecart de conversion passif	19	12
TOTAL GENERAL	701 657	578 576

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016

(en milliers d'euros)

Rubriques	France	Exercice 2016 Exportation	Total	Exercice 2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 179 376	58 978	1 238 354	1 095 594
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 179 376	58 978	1 238 354	1 095 594
Production stockée			1 700	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			6 839	6 047
Autres produits			98 169	23 213
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 345 062	1 124 854
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			488 228	340 231
Impôts, taxes et versements assimilés			29 434	24 722
Salaires et traitements			509 645	455 018
Charges sociales			235 744	215 589
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 315	2 265
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				11
Dotations aux provisions			8 613	6 987
Autres charges			50 890	58 012
CHARGES D'EXPLOITATION			1 325 869	1 102 835
RESULTAT D'EXPLOITATION			19 193	22 019
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			4 771	7 024
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 035	451
Reprises sur provisions et transferts de charges			49	160
Différences positives de change			3 687	6 413
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 728	7 394
Dotations financières aux amortissements et provisions			38	49
Intérêts et charges assimilées			975	1 266
Différences négatives de change			715	6 080
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			3 044	-370
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			22 236	21 649

Rubriques	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 023	1 699
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		412
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 022	1 287
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 160	4 663
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	727	805
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		412
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 434	3 446
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 138	-2 964
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 745	3 553
Impôts sur les bénéfices	-10 680	-8 247
TOTAL DES PRODUITS	1 351 856	1 133 577
TOTAL DES CHARGES	1 324 823	1 110 198
BENEFICE OU PERTE	27 034	23 379

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	6	26. Charges à payer	22
B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6	27. Comptes de régularisation	23
1. Immobilisations incorporelles	7	27.1 Produits constatés d'avance	23
2. Immobilisations corporelles	8	27.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère	23
3. Immobilisations financières	8	E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	23
4. Créances et dettes	8	28. Ventilation du chiffre d'affaires	23
5. Opérations en devises	8	29. Charges et produits financiers avec les entreprises liées	24
6. Provisions réglementées	9	30. Résultat exceptionnel	24
7. Provisions	9	31. Impôt sur les bénéfices	24
8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations	9	31.1 Intégration fiscale	24
8.1 Prestations en régie	9	31.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	25
8.2 Prestations au forfait	9	31.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	25
9. Engagements de retraite	10	31.4 Variation de la dette future d'impôt	26
10. Crédit d'Impôt Recherche	10	F. INFORMATIONS DIVERSES	27
11. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi	10	32. Effectif moyen	27
C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	11	33. Identité de la société mère consolidante	27
12. Immobilisations incorporelles et corporelles	11	34. Engagements hors bilan	27
13. Amortissements	12	34.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables	27
14. Fonds commerciaux	13	34.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables	29
15. Immobilisations financières	15	35. Liste des filiales et des participations	29
16. Dépréciation des postes de l'actif	15	36. Engagements sur le personnel	30
17. Etat des échéances des créances	16	36.1 Engagements de retraite et assimilés	30
18. Créances concernant des entreprises liées	17	37. Rémunération des organes de direction	31
19. Créances représentées par des effets de commerce	17	G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	31
20. Produits à recevoir	17		
21. Comptes de régularisation	18		
21.1 Charges constatées d'avance	18		
21.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères	18		
D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	19		
22. Tableau de variation des capitaux propres	19		
23. Tableau de variation des provisions	20		
24. Etats des échéances des dettes	21		
25. Dettes concernant les entreprises liées	22		

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 25 janvier 2016, aux termes des décisions de l'Associé Unique constatées par acte sous seing privé, Capgemini France a approuvé l'apport partiel d'actifs, par la société Sogeti High Tech, de l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant sa branche d'activité « Informatique de Gestion (IG) » au profit de Capgemini Technology Services pour un montant net au moins égal à 757 910 € - dont 37 938 euros à titre d'augmentation de capital de la Société et au moins 719 972 euros à titre de prime d'apport - moyennant l'attribution de 37 938 actions nouvelles de un (1) euro au profit de Sogeti High Tech.

La convention d'apport partiel d'actifs en date du 9 décembre 2015 portant sur l'apport partiel d'actif de la branche d'activités a pris effet d'un point de vue comptable et fiscal à compter du 1er janvier 2016.

Par effet de l'augmentation de capital par incorporation de 37 938 actions nouvelles de un (1) euro de valeur nominale chacune, le capital social de Capgemini Technology Services est désormais fixé à un montant de 5 156 179 euros et est divisé en 5 156 179 actions de un (1) euro chacune entièrement libérées et de même catégorie.

Depuis le 25 janvier 2016, la répartition du capital de la Société est définie comme suit :

- à hauteur de 99,26% par Capgemini France et,
- à hauteur de 0,74% par Sogeti High Tech.

Les statuts de la Société ont été également mis à jour le 25 janvier 2016.

Les sociétés Capgemini France et Capgemini Technology Services ont conclu une convention de successeur avec une date d'effet au 1er avril 2016 pour regrouper les fonctions support organisées en services partagés au sein de Capgemini Technology Services. Le transfert n'inclut pas les activités de fonctions support délivrées par GROUP IT South Europe, structure unique interne hébergée par Capgemini France sauf en ce qui concerne le personnel dédié à ces activités désormais employé par Capgemini Technology Services.

A ce titre, Capgemini Technology Services refacture les filiales françaises (directes et indirectes) de CAP GEMINI S.A, pour les prestations de service rendues auprès de chacune d'elles.

Cette convention a emporté par application de l'article L.1224-1 du Code du travail transfert des contrats de travail des salariés affectés aux différentes activités liées aux fonctions support concernées.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français en vigueur à la clôture de l'exercice, et ce dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 9 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique, et n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Il n'y a pas de droit au bail dans les comptes au 31 décembre 2016.

Les frais d'établissement sont amortis dans l'année, ou sur une période de 3 années.

Les licences et logiciels sont amortis sur des durées de 12 mois, 3 ou 5 ans.

Changement de méthode comptable :

Conformément au règlement ANC n°2015-06, à l'ouverture de l'exercice 2016, les malis techniques qui étaient comptabilisés dans le compte fonds commercial ont été affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes.

En l'espèce les actifs sous-jacents sont des éléments incorporels du fonds commercial. Par conséquent les malis techniques ont été reclassés dans un nouveau compte comptable qui apparaît au bilan sur le poste autres immobilisations incorporelles.

Les malis techniques sur actifs incorporels s'élèvent à 17.098 K€ et sont constitués du :

- | | |
|--|----------|
| - Mali de fusion IACP (2010) : | 6.795 K€ |
| - Mali de fusion CG Ouest (2011) : | 1.330 K€ |
| - Mali de fusion Avantias (2011) : | 7.935 K€ |
| - Mali de fusion Plaisir Informatique (2012) : | 1.038 K€ |

Restent comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Ces éléments ainsi que les malis techniques incorporels ont une durée d'utilisation non limitée.

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds commercial et le poste malis techniques sur actifs incorporels qui est lié au fonds commercial.

Les tests de valeur du fonds commercial et du poste malis techniques sur actifs incorporels consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) et de croissance à long terme appliqués au-delà de 5 ans sont appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel l'entité exerce son activité.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial et le cas échéant au poste malis techniques sur actifs incorporels.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Constructions :	25 ans
Agencements et installations :	5 à 10 ans
Matériels divers :	3 à 5 ans
Matériel de bureau :	5 à 10 ans
Matériel informatique :	3 à 5 ans
Mobilier :	5 à 10 ans

3. Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe 1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par la société, et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les factures à émettre ou émises d'avance ainsi que les factures non parvenues sont comptabilisées hors TVA.

5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :

- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change ;
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

6. Provisions réglementées

Depuis le 17 août 2012, les dispositions fiscales n'autorisent plus la constitution, en franchise d'impôt, d'une provision pour investissement à hauteur de 50% de la différence entre le régime dérogatoire propre à la société, lorsque celui-ci est plus favorable, et le régime légal. La société a donc cessé de constituer de telles provisions malgré l'existence d'un accord de participation dérogatoire.

En revanche, les provisions antérieurement dotées au titre de ce régime continuent de suivre le régime antérieur.

7. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut-être estimé de manière fiable.

8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

8.1 Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

8.2 Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

9. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la maturité de l'engagement. Ce taux s'élève à 1,50% au 31 décembre 2016 (contre 2,00% au 31 décembre 2015).

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

10. Crédit d'Impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

11. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société a comptabilisé un CICE de 14 766 milliers d'euros en crédit d'impôt société.

Ce CICE a permis en 2016 de réaliser un certain nombre de dépenses et d'investissements permettant d'améliorer sa compétitivité. Les principaux axes d'utilisation ont été l'investissement commercial pour gagner/maintenir des parts de marché chez des prospects/clients considérés stratégiques ainsi que les investissements réalisés pour développer l'industrialisation.

Par ailleurs, une enveloppe spécifique a été dédiée à des formations de reskilling de collaborateurs.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

12. Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2015	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2016
Frais d'établissement et de développement	128				128
Autres postes d'immobilisation incorporelles	58 441		1 913	-29	60 325
Total Immobilisations incorporelles	58 569	0	1 913	- 29	60 453
Terrains	7				7
Constructions sur sol propre	85				85
Constructions sur sol d'autrui	0				
Constructions installations, agencements.....	0				
Installations générales et agencements	20 132	175	1 941	-134	22 114
Installations techniques, matériels et outillages	27		6		33
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 167	79	688	-44	13 889
Emballages récupérables et divers	156				156
Immobilisations corporelles en cours	133		3 126	-134	3 126
Total Immobilisations Corporelles	33 707	254	5 761	- 312	39 410
Acomptes	0				
TOTAL	92 276	254	7 674	- 341	99 863

13. Amortissements

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2015	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2016
Frais d'établissement et de développement	128				128
Autres immobilisations incorporelles	6 332		1 217	-29	7 520
Total amortissements sur immobilisations incorporelles	6 460	0	1 217	- 29	7 648
Terrains	0				
Constructions	47		3	0	50
Installations générales et agencements	13 459	145	1 648	-134	15 118
Installations techniques, matériels et outillages	17		4		20
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau informatique, mobilier	11 416	30	526	-44	11 928
Emballages récupérables et divers	148		2		150
Total amortissements sur immobilisations corporelles	25 087	175	2 183	- 178	27 266
TOTAL	31 547	175	3 400	- 207	34 914

14. Fonds commerciaux

Montants exprimés en milliers d'euros

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
	Apport Clientèle Industrie					
1983	Cap Sogeti Logiciel		702	702		702
1988	Cap Sogeti Logiciel		76	76		76
1983	Cap Sogeti Systèmes		427	427		427
1988	SESA		1 524	1 524		1 524
2003	Diebold (apport NIS)		762	762	-762	
	Apport clientèle Tertiaire					
1989	Cap Sogeti Logiciel Cap Sogeti Tertiaire		3 651	3 651		3 651
2011	Fusion Capgemini Est					
	Fusion Cap Sesa (1989)		5 391	5 391	-447	4 944
	Apport ITMI :					
	Intelvision		449	449		449
	Amaia		162	162	- 162	
	Factor		305	305	- 305	
2011	Fusion Capgemini Finance & Services					
	Apport clientèle Finance (2005)		3 875	3 875		3 875
2011	Fusion Capgemini Telecom Media & Défense					
	Clientèle)		229	229		229
	Fonds commercial		15 549	15 549		15 549
2011	Fusion Avantias					
	Fonds de commerce Sword		1 097	1 097		1 097
	Fonds de commerce DSC - Compuset		1	1		1
TOTAL DES FONDS COMMERCIAUX				34 201	-1 676	32 525

15. Malis techniques sur actifs incorporels

Montants exprimés en milliers d'euros						
Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
	Apport clientèle Tertiaire					
2011	Fusion Capgemini Finance & Services Fusion IACP (2010)		6 795	6 795		6 795
2011	Fusion Capgemini Telecom Media & Défense Mali de fusion CG Ouest		1 330	1 330		1 330
2011	Fusion Avantias					
	Mali de fusion Avantias Ouest		357	357		357
	Mali de fusion Avantial Intelligence Documents		322	322		322
	Mali de fusion Avantias Intelligence Solutions		72	72		72
	Mali de fusion Avantias SAS		7 184	7 184		7 184
2012	Fusion Plaisir Informatique		1 038	1 038		1 038
TOTAL DES MALIS TECHNIQUES SUR ACTIFS INCORPORELS				17 098		17 098

16. Immobilisations financières

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2015	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2016
Participations évaluées par mise en équivalence	0				
Autres participations	48				48
Autres titres immobilisés	0				
Prêts et autres immobilisations financières	13 040	487	2 188	-80	15 635
TOTAL	13 088	487	2 188	- 80	15 683

17. Dépréciation des postes de l'actif

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2015	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations	Reprises	Au 31/12/2016
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	1 678				1 678
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0				
Dépréciations sur titres mis en équivalence	0				
Dépréciation sur titres de participations	0				
Dépréciation autres immos financières	0				
Dépréciations sur actif immobilisé	1 678	0	0	0	1 678
Dépréciations sur stocks et encours	0				
Dépréciations sur créances clients	132				132
Autres dépréciations	12				12
Dépréciations sur actif circulant	144	0	0	0	144
TOTAL	1 822	0	0	0	1 822

18. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 617 121 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2016 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	15 635	460	15 175
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 226		13 226
Autres immobilisations financières	2 409	460	1 949
ACTIF CIRCULANT :	601 488	568 319	33 169
Clients	447 929	447 929	
Clients douteux	158	158	
Personnel et comptes rattachés	920	920	
Organismes sociaux	602	602	
Etat : impôts et taxes diverses	17 701	17 368	333
Groupe et associés	118 664	85 828	32 836
Débiteurs divers	13 898	13 898	
Charges constatées d'avance	1 616	1 616	
TOTAL	617 123	568 779	48 344
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	1 459		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

19. Créances concernant des entreprises liées :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à <50%
Capital souscrit non appelé	0	0
Participations	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
Prêts	0	0
Autres titres immobilisés	0	0
Autres immobilisations financières	0	0
Créances clients et comptes rattachés	71 318	0
Autres créances (comptes courants débiteurs)	131 135	0
Charges constatées d'avance	308	0
TOTAL	202 761	0

20. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés ».

Ils s'élèvent au 31 décembre 2016 à 54 milliers d'euros.

21. Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2016
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
CREANCES D'EXPLOITATION	148 416
Créances clients et comptes rattachés – Factures à émettre	135 906
Autres créances – Fournisseurs, avoir à recevoir	10 559
Autres créances – Personnel, produits à recevoir	0
Autres créances – Organismes sociaux, produits à recevoir	549
Autres créances – Etat, produits à recevoir	1 402
TRESORERIE	0
Valeurs mobilières de placement	0
Disponibilités	0
TOTAL	148 416

22. Comptes de régularisation

22.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance incluses dans les postes du compte de résultat sont ventilées comme suit :

Montants exprimés en milliers euros		Au 31/12/2016
CHARGES D'EXPLOITATION		1 616
Loyers immobilières et charges locatives		484
Entretien et maintenance		542
Charges diverses externes		282
Charges diverses groupes		308
CHARGES FINANCIERES		0
Néant		0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0
Néant		0
TOTAL		1 616

22.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts (montants exprimés en milliers d'euros)	Montant total	Ecart de conversion actif		Provision pour perte de change	Net	Ecart de conversion passif Montant total
		Différence compensée par				
		Ecart passif	Couverture de change			
Acomptes sur immobilisations						
Prêts et autres créances immobilisées						
Créances d'exploitation et diverses	57		29	28		-1
Dettes financières						
Dettes d'exploitation et divers	9			9		-18

* Le montant de la dotation a été limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

23. Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Prov. régl.	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2016	5 118	2 038	54 052	392		1 850	300	23 379	87 129
Réduction de capital									0
Apport partiel d'actif	38		720						758
Affectation du résultat 2015						-546		546	0
Distribution de dividendes								-23 925	-23 925
Autres mouvements							-300		- 300
Résultat de l'exercice 2016								27 034	27 034
Au 31/12/2016	5 156	2 038	54 772	392	0	1 304	0	27 034	90 696

Au 31 décembre 2016, le capital social est composé de 5 156 179 actions, dont la valeur nominale s'élève à 1 euros, détenues à 99,26% par SAS CAPGEMINI FRANCE et 0,74% par SAS SOGETI HIGH TECH.

24. Tableau de variation des provisions

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2015	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2016
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour IDR	41 695	5 555	7 743	-2 257	0	52 735
Provisions pour litige	3 771	88	3 349	-363	-1 317	5 527
Autres provisions pour risques et charges	2 863	125	908	-696	-800	2 401
TOTAL	48 329	5 768	12 000	-3 316	-2 117	60 663

Résultat d'exploitation	8 613	-3 449
Résultat financier	38	-49
Résultat exceptionnel	3 349	-1 935

Les autres provisions pour risques et charges concernent pour l'essentiel des litiges prud'homaux, ainsi que les provisions sur contrôle fiscal.

La provision IDR a été augmenté successivement de 1 613k€ suite à l'APA de Sogeti High Tech au 01/01/16, puis 2755k€ suite à la convention successeur avec Capgemini France au 01/04/16 et enfin 1187k€ avec l'intégration des collaborateurs mutés chez Capgemini Technology Services au 01/04/2016.

Les provisions pour litiges ont été augmentées de 88 K€ suite à l'APA de SOGETI HIGH TECH au 01/01/2016.

Les provisions pour risques et charges ont été augmentées de 125 K€ suite à l'APA de SOGETI HIGH TECH au 01/01/2016.

25. Etats des échéances des dettes

Les dettes dues par la société s'élèvent à 536 103 milliers d'euros au 31 décembre 2016 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	9 184	2 291	6 893	
Fournisseurs et comptes rattachés	135 827	135 827		
Personnel et comptes rattachés	92 015	88 243		3 771
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 178	70 178		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	1	1		
- Taxe sur la valeur ajoutée	70 052	70 052		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et comptes rattachés	15 696	15 696		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 042	1 042		
Autres dettes	2 111	2 111		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	139 997	139 525	472	
TOTAL	536 103	524 966	7 365	3 771
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

26. Dettes concernant les entreprises liées

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à < 50%
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 288	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes (comptes courants créditeurs)	1 392	0
Produits constatés d'avance	6 461	0
TOTAL	100 141	0

27. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2016
DETTES D'EXPLOITATION	185 623
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 648
Dettes fiscales et sociales	142 975
DETTES FINANCIERES	566
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dette financières divers	566
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
DETTES DIVERSES	1 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 899
TOTAL	188 088

28. Comptes de régularisation

28.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les postes du compte de résultat sont ventilés comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2016
CHARGES D'EXPLOITATION	139 997
Franchise de loyers	422
Plus value cession Immeuble Rennes	470
PCA sur projets clients externes	132 644
PCA sur projets clients groupes	6 461
CHARGES FINANCIERES	0
Néant	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
Néant	
TOTAL	139 997

28.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère

Se référer au paragraphe C.22.2

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

29. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2016 se ventile de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2016
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Services et conseils en informatique	1 238 354
Chiffre d'affaires total	1 238 354

La répartition du chiffre d'affaires par lieu géographique est la suivante :

Montants exprimés en milliers euros		Exercice 2016
France		1 179 376
Export		58 978
Chiffre d'affaires total		1 238 354

30. Charges et produits financiers avec les entreprises liées

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à <50%
Charges financières		
Produits financiers		
TOTAL	0	0

31. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 023	1 699
Cessions d'immobilisations		412
Autres produits sur opérations de gestion	0	
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 022	1 287
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-4 160	-4 663
Cessions d'immobilisations		-412
Autres charges sur opérations de gestion	-727	-805
Dotations aux amortissements et provisions	-3 434	3 446
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 137	-2 964

32. Impôt sur les bénéfices

32.1 Intégration fiscale

La société Capgemini Technology Services est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère la société Cap Gemini SA, dont le siège social est situé 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

L'impôt sur les sociétés supporté par la société Capgemini Technology Services est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

32.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Montants exprimés en milliers d'euros	Résultats avant impôts	Calcul de l'impôt 32,62 %
Résultat courant	22 236	7 253
Résultat exceptionnel	-2 138	- 697
Participation de l'exercice	-3 745	-1 222
Résultat comptable avant impôt	16 353	5 334
Différences fiscales	8 622	2 812
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt apprentissage		
Crédit d'impôt famille		-12
Crédit d'impôt mécénat		-32
Crédit d'impôt recherche		-4 230
Crédit d'impôt compétitivité emploi		-14 766
Rappels d'impôt		214
IMPOT SUR LES BENEFICES		-10 680

32.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2016
Résultat net de l'exercice	27 034
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	-10 680
Résultat avant impôt	16 354
Variation des provisions réglementées :	0
Amortissements dérogatoires	0
Provisions pour hausse des prix	0
Provisions pour investissements	-300
Autres évaluations dérogatoires	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	16 054

32.4 Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2016	Exercice 2015
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés	3 771	3 499
Congés payés		
Organic	1 919	1 667
Effort construction	506	626
Provisions réglementées :		
Provisions pour investissements		
Provisions :		
Provision IDR	52 735	41 695
Provision pour perte de change	38	49
Provision pour pertes à terminaison	1 520	1 002
Provision pour restructuration		
Autres provisions	1 461	781
Ecarts de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	14	-384
Ecarts de conversion sur opérations non couvertes	-19	-37
Ecart de réévaluation des couvertures de change	636	851
Autres provisions		
Divers :		
TOTAL	62 581	49 749
Taux d'impôt sur différences temporaires	34,43 %	34,43 %
IMPOTS DIFFERES	21 547	17 129
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables		
Provision pour investissement		-300
IMPOTS DIFFERES	0	- 103

F. INFORMATIONS DIVERSES

33. Effectif moyen

Sur l'exercice 2016, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Exercice 2016	Effectif
Cadres	9 375
Agents de maîtrise, et techniciens	216
Employés	653
TOTAL	10 244

34. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés dans les comptes de la société Cap Gemini SA, dont le siège est 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS..

35. Engagements hors bilan

35.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2016
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions (contrats) (1)	5 361
. Autres	
- Autres engagements donnés :	
. Engagements fermes d'achats	
Engagements de locations	39 269
. Engagement d'achats et ventes de devises à terme auprès de Cap Gemini SA (3)	
. Titres de participation	
. Autres (2)	2 762
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	47 392

(1) Une garantie par une société sœur a été accordée en juin 2015 envers la société NYRSTAR.
L'engagement financier s'élève à 4 500 k euros au 31/12/2016.

(2) Autres : les autres engagements se composent d'un contrat de sponsoring avec le BOPB pour 2 595k€ pour les saisons 2016-2017 et 2017-2018 et d'un contrat de prestation de services de relations publiques pour 167k€ dans le cadre du tournoi de Roland Garros signé le 17/11/16 pour la saison 2017-2018.

- (3) Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelles de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Cap Gemini SA des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Cap Gemini SA, cette dernière agissant en tant que banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2016 sont les suivants :

Devise	Position	Base devise (milliers)	Mark to Market (k€)	Date début	Date fin
CNY	Achat	8 831	-16,7	01/01/17	31/03/2018
DKK	Achat	9 888	2,7	01/01/17	31/03/2018
GBP	Achat	3 895	-152,5	01/01/17	31/03/2018
GBP	Vente	389	15,2	01/01/17	31/03/2018
INR	Achat	4 563 220	4 347,8	01/01/17	31/03/2018
INR	Vente	38 358	-36,5	01/01/17	31/03/2018
PLN	Achat	15 511	-132,0	01/01/17	31/03/2018
SEK	Achat	6 445	16,1	01/01/17	31/03/2018
SEK	Vente	1 036	-2,6	01/01/17	31/03/2018
USD	Achat	4 929	292,7	01/01/17	31/03/2018
USD	Vente	2 599	-154,3	01/01/17	31/03/2018
VND	Achat	68 000 000	-184,1	01/01/17	31/03/2018
JPY	Achat	22 744	-11,8	01/01/17	31/03/2018
HUF	Achat	29 297	-1,2	01/01/17	31/03/2018
HUF	Vente	29 297	1,2	01/01/17	31/03/2018
RON	Achat	344	-1,4	01/01/17	31/03/2018
RON	Vente	380	1,6	01/01/17	31/03/2018
INR	Achat	2 057 656	300,7	01/01/18	31/03/2019
INR	Vente	181 906	-122,8	01/01/18	31/03/2019
PLN	Achat	4 494	-53,8	01/01/18	31/03/2019
INR	Achat	973 144	-311,5	01/01/19	31/03/2020
PLN	Achat	1 797	-20,9	01/01/19	31/03/2020
INR	Achat	387 043	-217,5	01/01/20	31/03/2021
INR	Achat	369 320	-166,3	01/01/21	31/03/2022
INR	Achat	350 207	-146,9	01/01/22	31/03/2023

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2016
ENGAGEMENTS RECUS :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions (contrats)	
. Autres	
- Autres engagements reçus	
. Garanties reçues de clients	
. Garantie de passif sur acquisition de titres de participation	
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	0

35.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables

Néant

36. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers euros	Valeur comptable des titres détenus		Pourcentage de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos
	Brute	Nette			
A. Renseignements concernant les filiales et participations					
1. Filiales (+50% capital détenu)					
CLOUD ERP SOLUTIONS	38	38	100	-1 576	-1 437
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)					
TOTAL	38	38			

CAP GEMINI SA a cédé la totalité des 5000 actions de la société CAPGEMINI 2010 SAS à CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES en date du 29/07/2015. CAPGEMINI 2010 SAS est désormais renommée CLOUD ERP SOLUTIONS.

37. Engagements sur le personnel

37.1 Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 s'analyse comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2015	Variation	Exercice 2016
Engagement de retraite	54 331	11 776	66 107
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	-12 084	-1 001	-13 085
Coûts des services passés non financés	-552	264	-289
PROVISION D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	41 695	11 039	52 733

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2016
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier 2016	5 4331
Charge d'intérêts	1 186
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 364
Prestations servies	-2 259
Changement de périmètre	7 344
Ecart actuariel sur obligation	10
Profit reconnu au titre de la réduction du régime à prestations définies	
Autres mouvements	132
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DECEMBRE 2016	66 108

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2016 est le suivant :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2016
Coût des services rendus au titre de l'exercice	5 364
Charge d'intérêts	1 186
(Gain) / perte actuariel net comptabilisé au cours de la période	794
Coût des services passés	268
Profit enregistré au titre de la réduction du régime à prestations définies	
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	7 612

Les données relatives aux bénéficiaires prises en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

Exercice 2016	
Nombre de bénéficiaires	9 966
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	9,19
Age moyen des bénéficiaires (en années)	38,5

38. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 156 179 Euros
Siège Social : 5 – 7 rue Frédéric Clavel – 92287 Suresnes
479 766 842 R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2016

*L'An Deux Mil Dix-Sept,
Le Vingt-Huit Avril,*

A Seize heures,

Les Associés de la société **CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES**, société par actions simplifiée au capital social de 5.156.179 euros ayant son siège social sis 5-7 rue Frédéric Clavel Suresnes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre et enregistrée sous le numéro SIREN 479 766 842 (ci-après la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social de la Société, sur convocation de Monsieur Olivier SEVILLIA, Président de la Société.

Il est établi la feuille de présence signée par chaque Associé, en entrant en séance, tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Olivier SEVILLIA préside l'Assemblée Générale en sa qualité de Président de séance.

Madame Noelle Abdou est désignée comme secrétaire de séance.

Le Commissaire aux comptes de la Société, le cabinet KMPG S.A., régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les deux Associés présents possèdent 5.156.179 actions sur les 5.156.179 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant l'intégralité des associés, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des Associés :

- les statuts de la Société ;
- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque Associé;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes avec l'avis de réception;
- la feuille de présence.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis aux Associés :

- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe desdits comptes ;
- le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- le texte des projets de résolutions soumises aux Associés.

Le Président fait observer que les Associés ont été convoqués conformément aux statuts et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux Associés et tenus à leur disposition au siège social, depuis leur convocation.

Les Associés lui donnent acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que les Associés sont appelés à délibérer, à titre d'ordinaire, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Renouvellement du mandat du Président ;
- Changement des mandats des Commissaires aux Comptes, titulaire et suppléant ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, le Président donne lecture aux Associés du rapport de gestion qu'il a établi.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports faisant ressortir un résultat net de 27 033 602 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus au Président de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 715 171 euros (555 048 euros au titre des amortissements excédentaires et 160 123 euros au titre de la taxe sur les véhicules de tourisme de sociétés).

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice	27 033 602,69 euros
Report à nouveau au 31/12/2016	1 303 968,41 euros
Total à affecter	28 337 571,10 euros
Dotation à la réserve légale	0 euro
Distribution d'un dividende de 5,49 euros par action, soit pour 5 156 179 actions	28 307 422,71 euros
Et le solde en report à nouveau, soit	30 148,39 euros
Soit un total affecté de :	28 337 571,10 euros

Le dividende sera mis en paiement par les soins de la Société au plus tard le 31 mai 2017.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Exercice	Dividende par action
Exercice clos le 31.12.2015	4,64 euros
Exercice clos le 31.12.2014	6,75 euros
Exercice clos le 31.12.2013	4,57 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes portant sur les conventions visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions de ce rapport et la convention qui y est mentionnée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de l'expiration du mandat de Président de Monsieur Olivier SEVILLIA à compter de ce jour, décide de renouveler le mandat pour une nouvelle période d'un (1) an expirant à l'issue de la prochaine Assemblée Générale devant statuer dans l'année 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission des sociétés KPMG SA et KPMG AUDIT IS de leurs fonctions respectives de Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, cette démission prenant effet à l'issue de la présente Assemblée Générale.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale décide de nommer :

- la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SAS en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société KPMG SA :

- **Société par actions simplifiée**
- **ayant son siège social au 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine ;**

et

- Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de la société KPMG AUDIT IS :

- **Né le 4/05/1965 à Grenoble,**
- **Domicilié au social au 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine ;**

à compter de ce jour, pour la période restant à courir du mandat des sociétés KPMG SA et KPMG AUDIT IS, expirant à l'issue de la décision de l'Assemblée Générale devant statuer dans l'année 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte que la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SAS ainsi que Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU ont déclaré, par lettres séparées, accepter

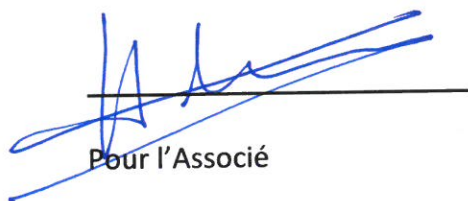
le mandat qui vient de leur être conféré et n'être atteint d'aucune mesure susceptible de leur interdire d'exercer de telles fonctions.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

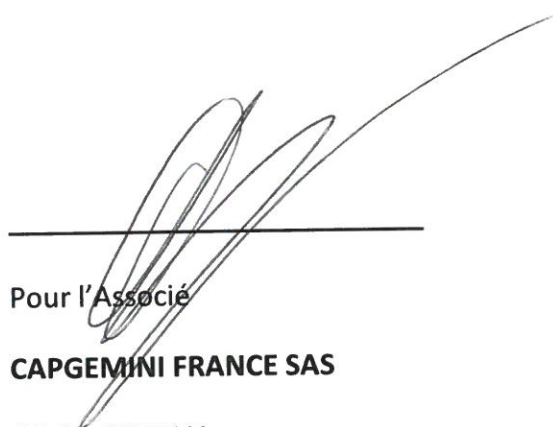
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.



Pour l'Associé

SOGETI HIGH TECH

François HUCHER



Pour l'Associé

CAPGEMINI FRANCE SAS

Olivier SEVILLIA

CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 5 156 179 euros

Siège social : 5-7 rue Frédéric Clavel

92287 SURESNES CEDEX

RCS NANTERRE 479 766 842

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Conformément aux dispositions du Code de commerce et des statuts de la Société, le présent rapport établi par le Président expose l'activité de la société **CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES** (la « Société ») au cours de l'exercice écoulé et les perspectives de la Société pour l'année 2016 en vue de soumettre les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 2016 à l'approbation de la collectivité des Associés de la Société lors de la prochaine assemblée générale devant statuer sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2016.

Ce rapport, de même que le bilan, le compte de résultat, l'annexe et les autres documents ou renseignements s'y rapportant ainsi que les rapports des Commissaires aux comptes, ont été mis à la disposition de la collectivité des Associés de la Société.

I – EXPOSE DE LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SA FILIALE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

L'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est clôturé avec un chiffre d'affaires de 1 238 354 188 d'euros, un résultat net de 27 033 602 d'euros. L'effectif de la Société à la date de clôture de l'exercice s'élève à 10 702 employés.

1.1 – Évènements marquants intervenus au cours de l'exercice clos

1.1.1 Les faits marquants concernant la Société sont les suivants:

(a) Le 25 janvier 2016, aux termes des décisions de l'Associé Unique constatées par acte sous seing privé, Capgemini France a approuvé l'opération d'apport partiel d'actifs, par la société Sogeti High Tech, au profit de Capgemini Technology Services, de l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant sa branche d'activité « Informatique de Gestion (IG) » pour un montant net au moins égal à 757 910 euros - dont 37 938 euros à titre d'augmentation de capital de la Société et au moins 719 972 euros à titre de prime d'apport - moyennant l'attribution de 37 938 actions nouvelles de un (1) euro au profit de Sogeti High Tech.

Cette convention d'apport partiel d'actifs a pris effet, d'un point de vue comptable et fiscal, au 1^{er} janvier 2016.

Par effet de l'augmentation de capital par incorporation de 37 938 actions nouvelles de un (1) euro de valeur nominale chacune, le capital social de Capgemini Technology Services est désormais fixé à un montant de 5 156 179 euros et est divisé en 5 156 179 actions de un (1) euro chacune entièrement libérées et de même catégorie.

Depuis le 25 janvier 2016, la détention du capital de la Société est définie comme suit :

- à hauteur de 99,26% par Capgemini France et,
- à hauteur de 0,74% par Sogeti High Tech.

Les statuts de la Société ont été également mis à jour le 25 janvier 2016.

(b) Les sociétés Capgemini France et Capgemini Technology Services ont conclu une convention de successeur avec une date d'effet au 1^{er} avril 2016 pour regrouper les fonctions support organisées en services partagés au sein de Capgemini Technology Services.

A ce titre, Capgemini Technology Services refacture les sociétés françaises du groupe Capgemini, pour les prestations de service rendues auprès de chacune d'elles.

Cette convention a emporté par application de l'article L.1224-1 du Code du travail transfert des contrats de travail des salariés affectés aux différentes activités liées aux fonctions support concernées.

1.1.2 Les faits marquants concernant sa filiale CLOUD ERP SOLUTIONS sont les suivants :

La société NetSuite a été rachetée par Oracle en 2016, ce qui peut avoir un impact sur l'activité 2017.

1.2 – Situation et évolution de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos.

1.2.1 - Situation de la Société

La société Capgemini Technology Services couvre les activités d'intégration de système, de développement et de maintenance d'applications pour l'ensemble des secteurs du territoire national.

L'organisation opérationnelle comprend 2 business units : Application Services France (« ASF ») et FS GBU France adressant les secteurs de la Finance et de l'Assurance.

En 2016, Application Services France était elle-même composée de :

- 4 market units (Aérospatiale & Défense ; Manufacturing Consumer & Retail - MCR ; Services ; et Communication Energy & Utilities - CEU) ayant pour mission le développement commercial sur leur secteur via la mise en œuvre de la stratégie commerciale, du « go-to-market » et de sa bonne articulation avec les autres entités du groupe,
- 5 practices (Custom Software Development - CSD, Package Based Services - PBS; Digital Customer Experience - DCX ; Application Development & Maintenance - ADM et Insight & Data 6 I&D) ayant pour mission le développement du contenu de leurs offres et avant-ventes, la qualité du delivery, le recrutement, la rétention et le taux d'activité.

1.2.2 Evolution de l'activité de la Société et de sa filiale

Au cours de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires de la Société s'est accru de +13% par rapport à 2015. Outre l'effet de périmètre relatif à la reprise de l'activité informatique de gestion de Sogeti High Tech (ex-Euriware), l'essentiel de cette croissance est de nature organique et correspond à un gain de parts de marché sur un secteur qui a cru de 2,8% sur la période.

Hors impact Sogeti High Tech, Apps France a accru son chiffre d'affaires de 11,5% sur la période notamment sur les secteurs MCR et Services. CEU et A&D sont restés stables. En termes de pratiques, ADM s'est distinguée par le gain d'un deal important dans le secteur automobile, PBS a réalisé une forte croissance sur SAP et nous avons également conforté notre position sur le Digital portée par DCX, Insights & Data, Cloud Choice et Digital Manufacturing.

Quant à sa branche d'activité Financial Services « FS », elle a accru son chiffre d'affaires de 4,5% sur la période grâce à l'élargissement de son portefeuille notamment sur les activités liées au Digital.

II – EXAMEN DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Il est proposé d'examiner ci-après, les chiffres du compte de résultat de l'exercice 2016 et 2015 (à titre comparatif) :

En millions d'euros	2016	2015
Chiffre d'Affaires	1 238,4	1 095,6
Résultat d'exploitation	19,2	22,0
% du C.A.	1,6%	2,0%
Résultat financier	3,0	-0,4
Résultat exceptionnel	-2,1	-3,0
Impôts sur les bénéfices	10,7	8,2
Résultat net	27,0	23,4
% du C.A.	2,2%	2,1%
Effectif : - annuel moyen	10 245	9 468
- au 31 décembre	10 702	9 699

Cette année le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation s'élèvent respectivement à 1 238,4 millions d'euros et 19,2 millions d'euros, soit un taux de rentabilité en baisse à 1,6%.

Le résultat financier comprend des produits financiers (intérêts moratoires et revenu des prêts sur effort construction) pour 1,0 million d'euros en 2016, des intérêts sur la participation pour -0,9 millions d'euros ainsi que des gains de change nets de 3,0 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel comprend pour l'essentiel des charges liées aux dotations pour 2,2 millions d'euros, dont 0,5 million sur des provisions pour perte à terminaison et 1,7 millions d'euros sur des provisions pour risque (sorties locaux).

Changement de méthode comptable

Conformément au règlement ANC n°2015-06, à l'ouverture de l'exercice 2016, les malis techniques qui étaient comptabilisés dans le compte fonds commercial ont été affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes.

En l'espèce les actifs sous-jacents sont des éléments incorporels du fonds commercial. Par conséquent les malis techniques ont été reclassés dans un nouveau compte comptable qui apparaît au bilan sur le poste autres immobilisations incorporelles.

III – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 comme suit :

Résultat net de l'exercice :	27 033 602,69 Euros
Apurement du report à nouveau existant au 31.12.2016	1 303 968,41 Euros
Total à affecter	28 337 571,10 Euros

Dotations à la réserve légale	0,00 Euro
Distribution d'un dividende de 5,49 euros par action	28 307 422,71 Euros
Report à nouveau	30 148,39 Euros
Total affecté	28 337 571,10 Euros

IV – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Il est précisé, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, que la distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices a été établie de la façon suivante :

Exercice	Dividende par Action (Euros)
Exercice clos le 31.12.2015	4,64
Exercice clos le 31.12.2014	6,75
Exercice clos le 31.12.2013	4,57

V – MENTION DES DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 dudit code, s'élève à **555 048** euros au titre des amortissements excédentaires et **160 123** euros au

titre de la taxe sur les véhicules de tourisme de sociétés, soit un montant global de dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal de **714 171** euros.

Il est précisé qu'il n'existe pas de frais généraux ou de dépenses somptuaires ayant été réintégrés dans le résultat imposable de l'exercice écoulé.

VI – INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT - FOURNISSEURS

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 alinéa 1^{er} du code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement - fournisseurs :

2016

En milliers d'euros		Échéances non soumises à pénalités de retard de paiement	Échéances susceptibles d'être soumises à pénalités de retard de paiement
	Solde au Bilan	Paiement dans un délai de 60 jours (au plus) date de facture	Paiement dans un délai supérieur à 60 jours date de facture
Dettes Frs au 31 Déc. 2016	90 379	80 035	10 344
- Frs France Hors Groupe	11 490	8 117	3 373
- Frs France Groupe	59 452	54 710	4 742
- Frs étrangers	19 437	17 208	2 229

2015

En milliers d'euros		Échéances non soumises à pénalités de retard de paiement	Échéances susceptibles d'être soumises à pénalités de retard de paiement
	Solde au Bilan	Paiement dans un délai de 60 jours (au plus) date de facture	Paiement dans un délai supérieur à 60 jours date de facture
Dettes Frs au 31 Déc. 2015	68 225	57 469	10 756
- Frs France Hors Groupe	4 321	2 991	1 330
- Frs France Groupe	48 832	44 928	3 904
- Frs étrangers	15 072	9 550	5 522

VII – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il est constaté qu'une convention nouvelle entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

VIII – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

La Société est détenue par deux sociétés actionnaires selon la répartition de capital suivante respectivement : à hauteur de 99,26% par Capgemini France et de 0,74% par Sogeti High Tech.

Le capital social de la Société suite à l'augmentation de capital effectif au 25 janvier 2016, est fixé à la somme de 5 156 179 euros est composé de 5 156 179 actions de un (1) euro d'une valeur nominale chacune, entièrement libérée et de même catégorie.

IX – PRISE DE PARTICIPATIONS ET CONTROLE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La Société n'a pris part à aucune participation ni assuré le contrôle d'aucune société au cours de l'exercice clos tel que visé à l'article L.233-6 du code de commerce.

X – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées en 2016 à 14 369 492 euros.

XI – LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

11.1 Mandat du Président.

Le mandat de Président de Monsieur SEVILLIA, venant à expiration à l'issue des décisions de l'Associé Unique devant statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, il est proposé en conséquence de renouveler son mandat pour une nouvelle période d'un (1) an, soit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale devant statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

11.2 Mandat des Commissaires aux Comptes.

Les Commissaires aux comptes de la Société, titulaire et suppléant, remettant respectivement leur démission, en conséquence de nommer la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement et Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour la période restant à courir de cinq (5) exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer dans l'année 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

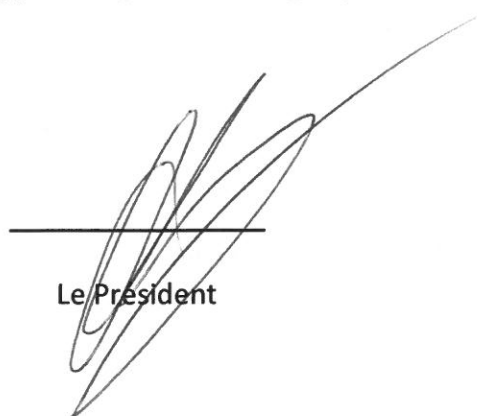
XII - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

XIII – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans la continuité de la croissance de 2016, Capgemini Technology Services a pour objectif de poursuivre cette dynamique en 2017. Ainsi, nous tablons sur une croissance de chiffre d'affaires de l'ordre de 6,1%.

De tout ce que dessus, le présent rapport de gestion est signé par le Président.



Le Président

Sur Apps France, suite aux bons résultats consécutifs à la mise en place de la première étape d'Access, plan de transformation d'Application Services France en 2016, ASF a décidé de mettre en place la deuxième étape du programme en 2017.

L'objectif de la nouvelle organisation 2017 est de faire évoluer notre modèle opérationnel vers un pilotage plus orienté client, de développer nos offres et d'industrialiser notre delivery, et enfin de renforcer notre présence régionale.

Dans ce contexte, Apps France sera désormais géré autour d'un compte de résultat unique qui s'appuie sur 3 pôles

Quatre market units :

- Elles auront la responsabilité du pilotage du revenu, de la marge et des coûts de "business development",
- Elles développeront une stratégie sectorielle de croissance du revenu et de la marge, dans une logique d'investissement différencié en fonction du potentiel des comptes,
- Elles déploieront sur ces comptes nos offres clés, portées par les Practices.

Cinq Practices ayant pour mission :

- Aller plus loin sur le développement des offres en focalisant les investissements sur les plus porteuses, et en incubant les offres de demain, en particulier au travers des CoE (sur le modèle de ce qui a marché pour SAP ou DCX),
- Continuer à assurer le "solutioning" de nos propositions commerciales,
- Poursuivre et accélérer le développement des méthodes et des modèles industriels pour améliorer la qualité et la compétitivité de nos propositions et de notre delivery,
- Développer les compétences associées aux offres de la practice et en cohérence avec son modèle industriel avec une politique d'animation, de recrutement, de rétention des collaborateurs en lien direct avec cet objectif.

Création de PER (Pôles d'Expertise Régionale), qui va permettre d'assurer une présence rentable et pérenne en régions. Il est ainsi prévu de regrouper les sites, grands ou petits, qui n'ont pas vocation à devenir un site industriel mais qui sont un différenciateur en termes de présence régionale.

Quant à FS, la croissance attendue pour 2017 s'élève à 7% avec comme priorités d'accélérer encore la croissance sur le Digital, de renforcer les partenariats clients autour de nouveaux business models, de développer encore la capacité à répondre aux clients en s'appuyant sur la complémentarité des compétences du Groupe (Power of One).